

SELARL LE FLOCH – BAILLON - BICHAT

Commissaires de Justice Associés

15 Passage Lonjon

34960 MONTPELLIER CEDEX 2

aml-huissiers-montpellier.com

PROCES VERBAL DESCRIPTIF DE BIEN



EXPEDITION CREDIT LOGEMENT / AVOVENTES

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

ET LE ONZE FEVRIER

A LA REQUETE DE :

CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme au capital de 1.253.974. 758,25 euros, dont le siège social est 50 boulevard de Sébastopol, TSA 69001 à 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, SIREN numéro 302 493 275, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié ès qualités audit siège social

REPRESENTE PAR :

Pour lequel domicile est élu au cabinet de Maître Vincent RIEU, Avocat associé de la SCP DORIA AVOCATS, Avocats à la Cour d'Appel de MONTPELLIER, y domiciliés 23 Bis rue Maguelone 34000 MONTPELLIER, qu'elle constitue pour les siens sur le présent et ses suites

AGISSANT EN VERTU :

EN VERTU d'un jugement rendu par le tribunal judiciaire de MONTPELLIER le 16 mai 2022, signifié le 24 mai 2022, définitif selon certificat de non appel du 5 juillet 2022 et d'une hypothèque judiciaire définitive prise le 18 juillet 2022 volume 3404P02 2022 V n° 3335 se substituant à la provisoire du 17 mars 2021 volume 3404P02 2021 V n° 1536.

Je, Thierry LE FLOCH Commissaire de Justice associé, membre de la Selarl LE FLOCH – BAILLON - BICHAT, à la résidence de 34960 MONTPELLIER, et y demeurant 15 Passage Lonjon, soussigné,

Me suis transporté sur la commune de **BAILLARGUES , Résidence Le Ginko, appartement 11, 202 route Impériale**, à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartiennent à :

AVOVENTES

Dont le requérant se propose de poursuivre l'expropriation en la forme légale, le susnommé n'ayant pas satisfait au commandement aux fins de saisie immobilière signifié par exploit de Maître LE FLOCH, Commissaires de Justice associés à la SELARL LE FLOCH – BAILLON – BICHAT à la résidence de MONTPELLIER, le 21 janvier 2025.

AINSI QU'IL SUIT :

Désignation :

DESIGNATION DES BIENS SAISIS :

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés, dépendant d'un ensemble immobilier sis à BAILLARGUES, 202 route Impériale, cadastré section AD n° 53 pour 28 a 67 ca, savoir:

- le lot 11 : dans le bâtiment A, au premier étage, un appartement de type 3 comprenant : séjour-cuisine, dégagement, WC, salle de bains, chambre I, chambre 2, terrasse, le tout nommé appartement n° 11 sur les plans de niveaux.

-
et les 358/10.000èmes des parties communes générales,

et 841/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment A,

- le lot 52 : à l'extérieur, une place de parking, le tout nommé parking n° 20 sur le plan des niveaux

-
et les 7/10.000èmes des parties communes générales,

- le lot 67 : à l'extérieur, une place de parking, le tout nommé parking n° 35 sur le plan des niveaux

-
et les 7/10.000èmes des parties communes générales,

L'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître PALUAN, notaire à GANGES, le 15 septembre 2015, publié le 15 octobre 2015 volume 3404P02 2015 P n° 10632 ; attestation rectificative du 14 décembre 2015 publiée le 17 décembre 2015 volume 3404P02 2015 P n° 13271

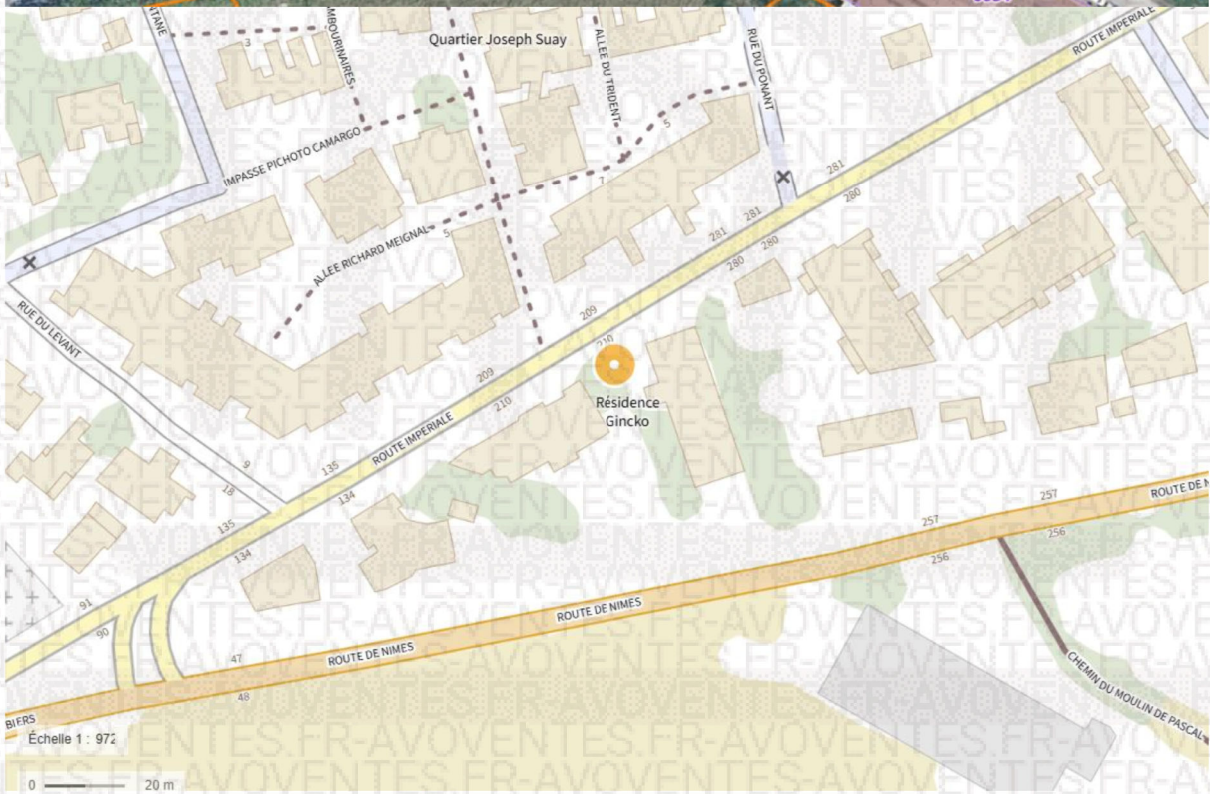
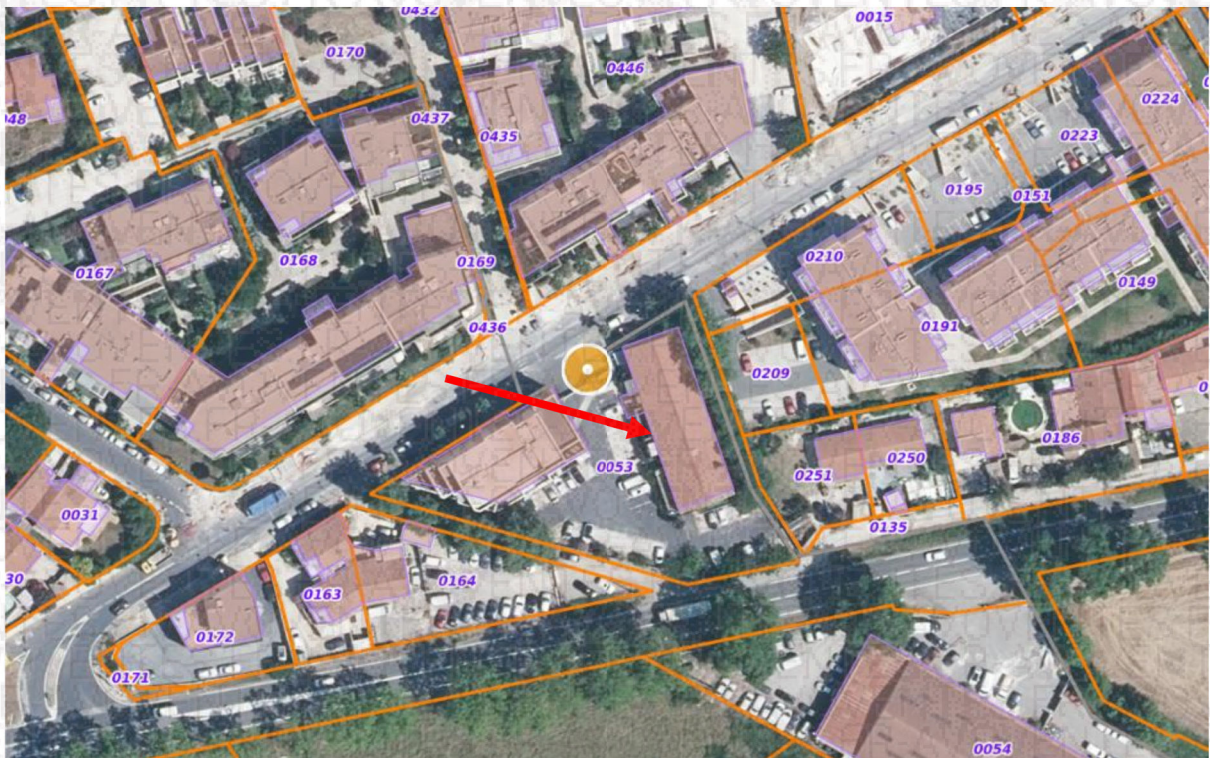
Tel que ledit bien est ci-dessus désigné sans aucune exception ni réserve

SYNDIC : IMMOVANCE Résidence Notre Dame 230 Route de Nîmes 34170 Castelnau-le-Lez.

BAIL : le bien est occupé par le débiteur poursuivi il n'existe aucun bail.

CHAUFFAGE : climatisation réversible

PENETRATION DANS LES LIEUX EN PRESENCE DU DEBITEUR.



Résultat du repérage

Date du repérage : 11/02/2025

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage : Néant

Liste des pièces non visitées : Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : Me LE FLOCH Thierry

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface annexe	Commentaires
Séjour / Cuisine	31,72	0	
Dégagement	2,3	0	
Salle d'eau	3,83	0	
Chambre 1	10,87	0	
Chambre 2	11,84	0	
WC	1,97	0	
Balcon	0	10,4	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

Surface loi Carrez totale : 62,53 m² (soixante-deux mètres carrés cinquante-trois)
Surface annexe totale : 10,40 m² (dix mètres carrés quarante)

Fait à LUNEL, le 12/02/2025

AVOVENTES

EXTERIEUR



SYNDIC

Le syndicat du bâtiment est Immovance



BOITE AUX LETTRES



INTERIEUR

ENTREE / SEJOUR / CUISINE

Le sol de la pièce est en carrelage

Les cloisons ainsi que le plafond sont en pierres avec un doublage plâtre et peinture

Une porte fenêtre avec encadrement PVC et double vitrage ajoure la pièce, les volets roulants sont électriques

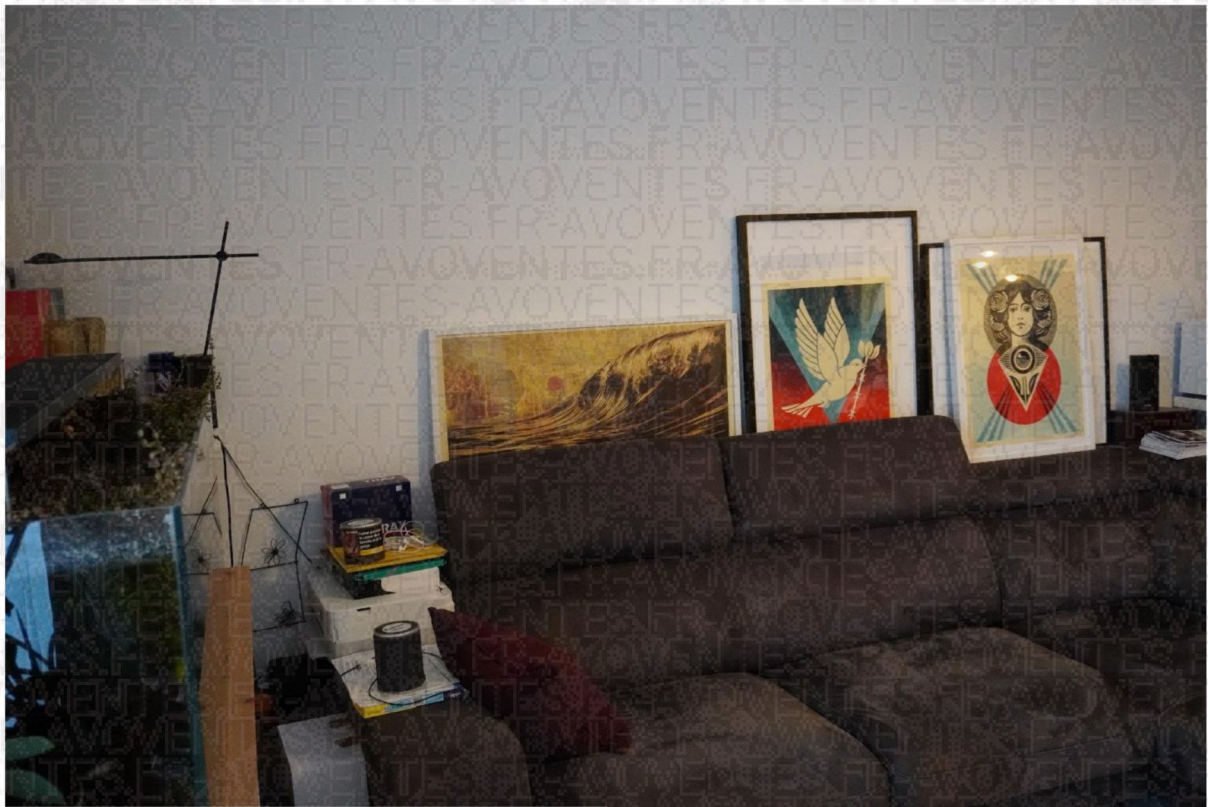
Le chauffage est une climatisation réversible

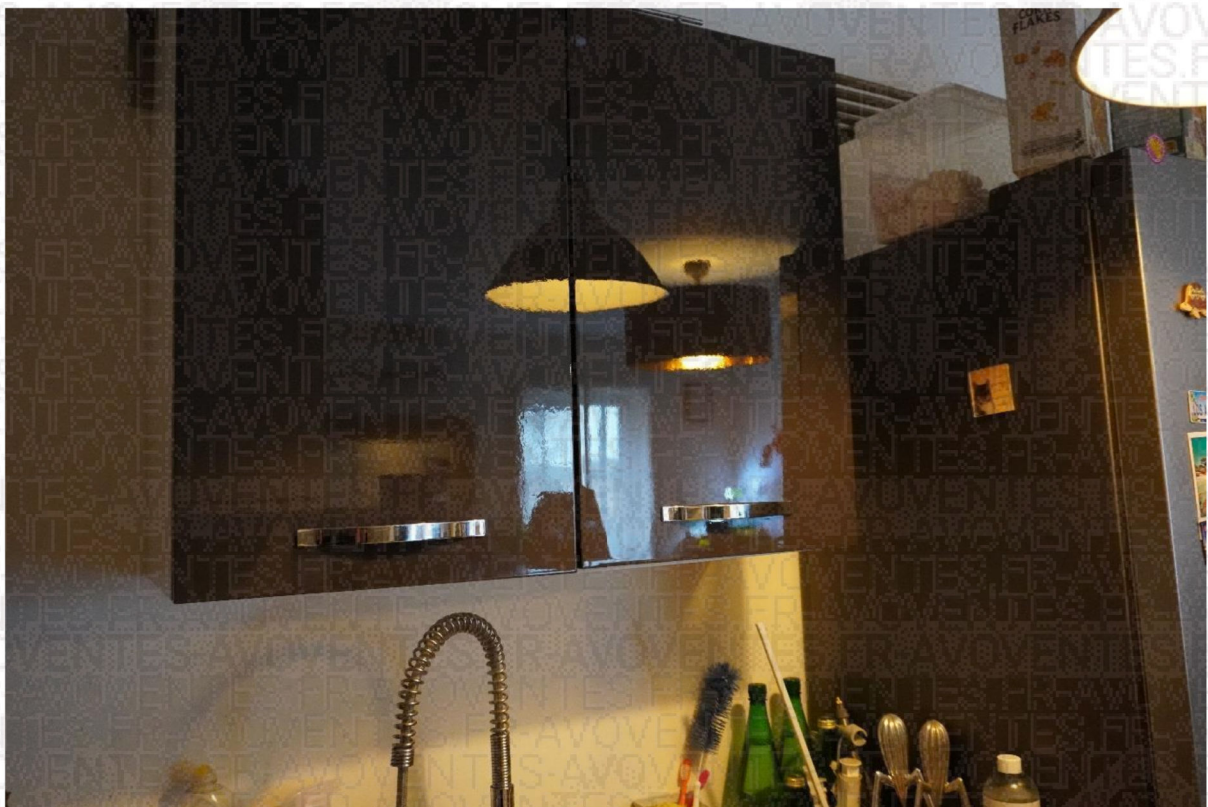
Le coin cuisine est équipé de plaques électriques, ainsi que d'un évier en céramique avec un égouttoir









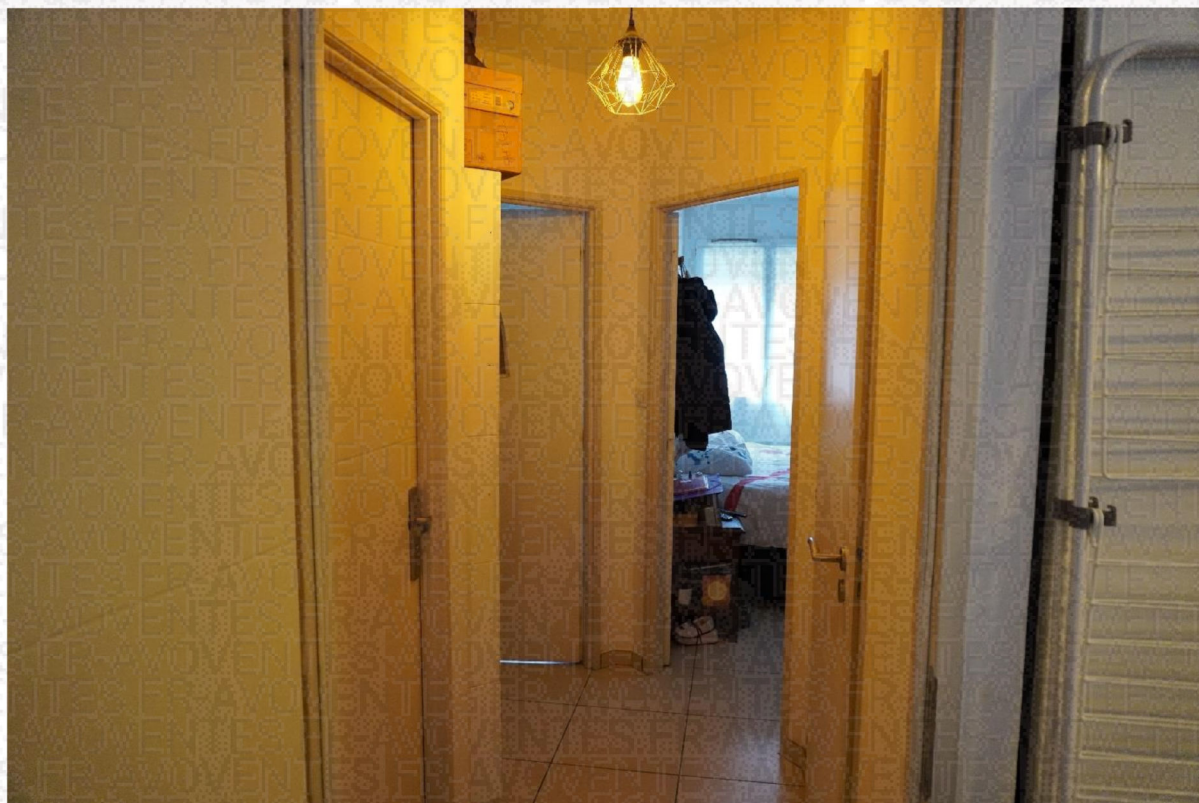


DEGAGEMENT

Les cloisons sont en pierres avec un revêtement en plâtre peint

Le sol est en carrelage de couleur clair

Le plafond est en plâtre peint



SALLE DE BAIN

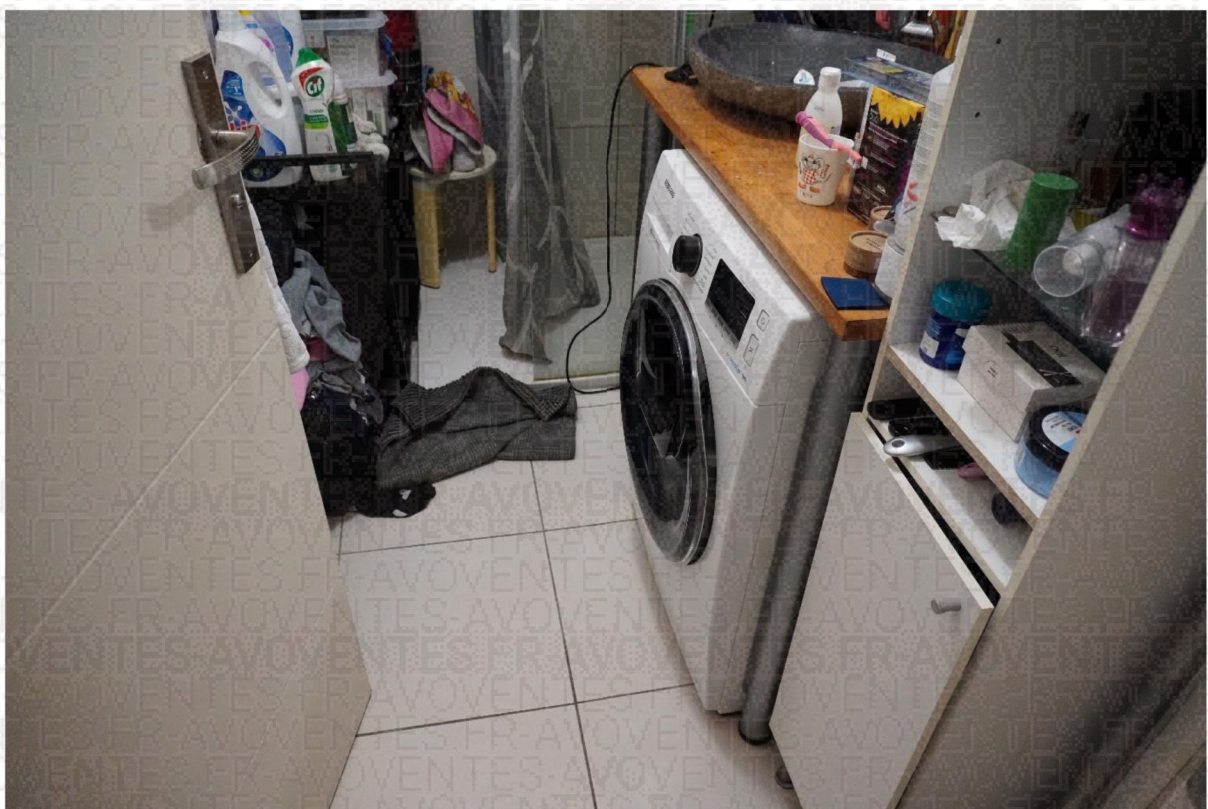
Les cloisons et le plafond sont en plâtre peint, un revêtement en faïence est présent sur une partie des murs

Le sol de la pièce possède un revêtement en carrelage

La pièce est équipée d'une colonne de douche délimitée par une paroi vitrée, ainsi que d'un meuble avec vasque simple et d'une VMC, mais également d'un sèche serviette

Le chauffage est électrique







CHAMBRE N°1

Les cloisons sont en pierres avec un revêtement en plâtre peint, le plafond est en plâtre peint

Le sol de la pièce est en carrelage

Une fenêtre à double battant avec encadrement en PVC et double vitrage ajoure la pièce, les volets roulants sont électriques

Le chauffage est un chauffage rayonnant





CHAMBRE N°2

Les cloisons sont en pierres avec un revêtement en plâtre peint, le plafond est en plâtre peint

Le sol de la pièce est en carrelage

Une fenêtre à double battant avec encadrement en PVC et double vitrage ajoure la pièce, les volets roulants sont électriques

Le chauffage est un chauffage rayonnant





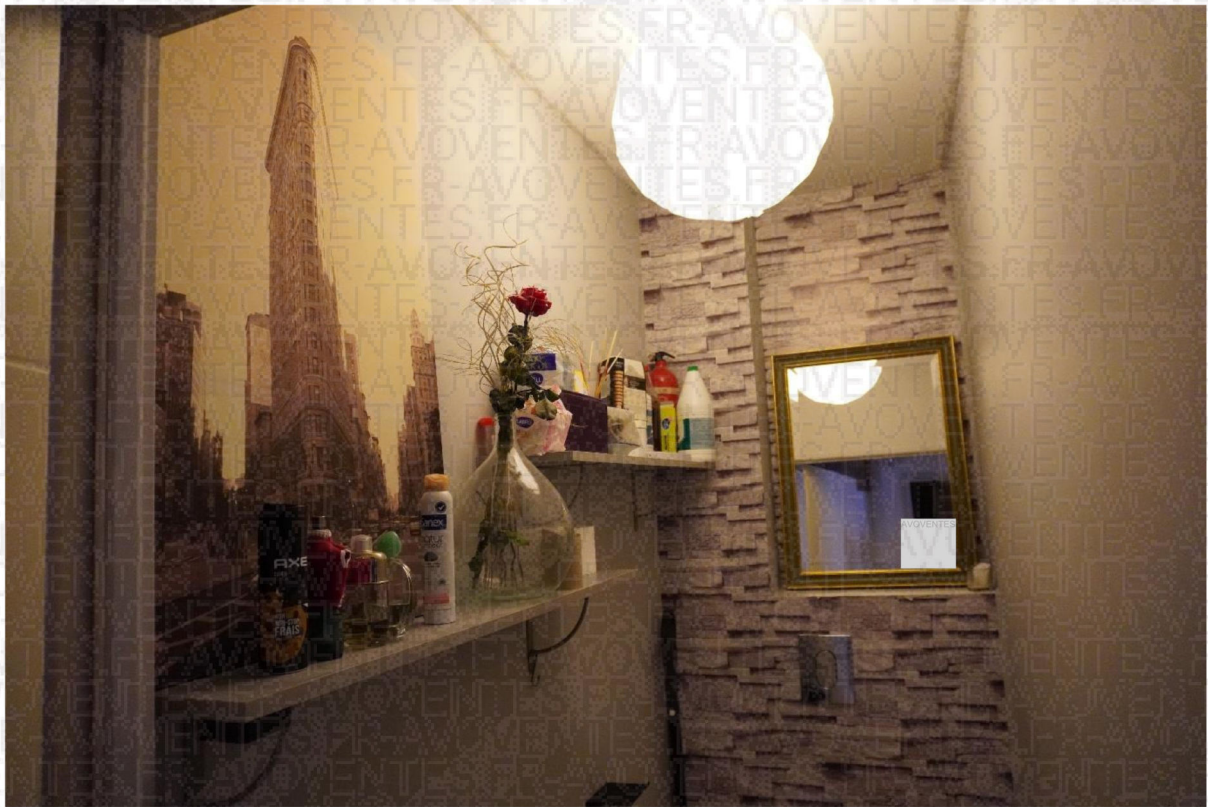
WC INDEPENDANT

Les cloisons ainsi que le plafond possèdent un revêtement en plâtre peint

Le sol de la pièce est en carrelage

La pièce est équipée d'un WC avec réservoir de chasse ainsi que d'une VMC





BALCON

Le sol du balcon est en dalles de bois

Une brise vue est présente





PLACES DE PARKING

Les places de parking numérotées sont les places 35 et 20





De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent **PROCES VERBAL** pour servir et valoir ce que de droit

